

BON DE SOUSCRIPTION



ENERGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi de 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Offre exclusive portée par :



Offre Prix de marché

Segment C2
PS>250kVA

LLUM délivre un certificat d'origine - Vous pourrez communiquer auprès de vos clients sur votre démarche
L'offre LLUM est référencée par l'administration française pour les démarches RSE

Tarifs fixes

Puissance souscrite (kVA)	Electron
Abonnement	72 €/m3PDL
Pointe	350.00 €/MWh
HPH	270.00 €/MWh
HCH	210.00 €/MWh
HPE	150.00 €/MWh
HCE	120.00 €/MWh

Taux garanti ALA

Capacités	
Pointe	0.00 €/MWh
HPH	0.00 €/MWh
HCH	0.00 €/MWh
HPE	0.00 €/MWh
HCE	0.00 €/MWh

CEE	0.00 €/MWh
GO	Inclus

Certificat d'Économie d'Énergie
Garantie d'Origine

Reference Acheminement Electricite	30 002 581 355 109
SOCIETE	ASSOCIATION SYNDICALE LIERE D'IRRIGATION DIT SYNDICAT D'ALBA, MAS ST ANDIOL
PS	65 kVA
CAR annuelle	153 610 kWh

Debut de Fourniture

01/02/2023

Fin de Fourniture

31/12/2025

Contrat avec engagement sur cette période :
du 1/2/2023 au 31/12/2025

- ☒ Je confirme être exempté de tout engagement auprès de son précédent fournisseur d'électricité.
En aucun cas, LLUM ne prendra à sa charge d'éventuels frais liés à un engagement auprès d'un précédent fournisseur d'électricité.
- ☒ Je donne mandat à LLUM pour obtenir du Gestionnaire de Réseau les données de comptage passées et à venir du point de livraison référencé ci avant.

PS	Conso.		
Pointe 0 kVA	130 kWh	0%	
HPH 35 kVA	1 160 kWh	1%	
HCH 35 kVA	2 430 kWh	2%	
HPE 65 kVA	86 720 kWh	56%	
HCE 65 kVA	63 170 kWh	41%	
	153 610 kWh		
Prix moyen Electron	135,16 €/MWh		
Capas	0,00 €/MWh		
CEE	0,00 €/MWh		
GO	Inclus		
Prix moyen hors turpe et taxes	135,16 €/MWh (seuls les tarifs par poste horaire font foi)		

A cette offre il faut rajouter :

Les taxes Accise (ex TICFE), CTA, TCPE
La part Acheminement (Turpe Enedis) - évolution du tarif chaque année, en général en août

Le 29/01/2023 Tampon + Signature du Client + "Bon pour Accord"

Bon pour accord

Signature M. ROZIERE Raphael
Président

Merci de fournir :

- KBIS
- RUB
- Facture récente

LLUM envoie, après réception de ce Bon pour Accord (engageant), un Contrat à signer (CGV et Conditions Particulières) - cf. projet ci après



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGA ENRGA CATALANE
SAS au capital de 200 000 € - RCS Perpignan 505 701 700
Siège Social : 22 Route du Col de Sene, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sene, 66230 Prats de Mollo
Service clientèle : +33 (0) 415 940 119 ou clients@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

CONTRAT CLIENT PROFESSIONNEL

- ☐ Déménagement
- ☒ Changement de Fournisseur
- ☐ Compteur de chaudière

Coordonnées

Raison sociale : ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE D'IRRIGATION DU SYNDICAT D'ALBA, MAS ST ANDRÉ
Forme juridique :
SIRET : 62 272 452 900 016
Code NAF / APE : 2400Z

Prénom :
Nom :
Fonction : Gérant
Adresse : ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE D'IRRIGATION DU SYNDICAT D'ALBA, MAS ST ANDRÉ 12200 ARLÉS
Code postal : 0
Ville :
Complément d'adresse :

Téléphone fixe : 04 90 93 45 12
Portable :
E-mail : r.rodere@irra.fr

Fact de livraison

Adresse : SYNDICAT ALBARON 12200 ARLÉS
Code postal : 0
Ville :

Bat. Abonnement Électrifié : 20 002 581 255 189

Options tarifaire : ☐ Courte Utilisation ☒ Longue Utilisation

Date de prise d'effet : 01/02/2022

Date de fin de fourniture : 31/12/2022

Salarié de compteur :

PTS	HPH	NCM	HPF	NCE
0	25	25	62	62

Puissance souscrite MVA :

PTS	HPH	NCM	HPF	NCE
0	25	25	62	62

Part Fourniture (hors taxes inclus)				
Abonnement (€/mois)	Heures Fourniture	Heures Creuses	Heures Fourniture	Heures Creuses
6	275,00 €/mois	210,00 €/mois	120,00 €/mois	108,00 €/mois
				222,00 €/mois

Part Capacité (€/mois)				
CLS	Heures Fourniture	Heures Creuses	Heures Fourniture	Heures Creuses
0	0,00 €/mois	0,00 €/mois	0,00 €/mois	0,00 €/mois
				0,00 €/mois

Tarifs HTVA applicables à compter du 01/02/2022

Les prix mentionnés s'entendent hors taxes. Conformément à nos conditions générales, le client fournisseur s'engage à régler la facture

- Nous autorisons LLUM, fournisseur d'électricité à gérer, pour nos compte, nous accède au réseau de distribution (demandes techniques, de mesures, de consommations et contractuelles et/ou, pour la durée de nos contrats).
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance des conditions générales LLUM et la reconnaissons comme acceptées au présent bulletin et les acceptons sans réserve.
- Nous optons pour le règlement des factures par prélèvement automatique sur compte bancaire et nous renseignons la copie ci-dessous en y joignant le relevé d'identité bancaire (RIB).
- Nous demandons à bénéficier de la fourniture d'électricité avant la date de rétractation (14 jours).
- Nous souhaitons de recevoir nos factures sous format papier.

Lieu, date et signature du client en sachet de l'entreprise :

Arlo, 31/01/23

Lieu, date et signature SMART-ELECTRICITE :

20 Jean de Sourdis, 12 22/01/2022
SMART-ELECTRICITE
12, rue de Sourdis - 12000 ARLÉS
04 90 93 45 12
04 90 93 45 12
04 90 93 45 12

Mandat de prélèvement LLUM - Prélèvement récurrent / répété entre le 01 et le 10 du mois

En signant le présent mandat, vous autorisez LLUM à envoyer des instructions à votre banque pour débiiter votre compte, et votre banque à débiiter votre compte conformément aux instructions LLUM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions générales de la convention que vous avez passée avec elle. Une lettre de remboursement doit être présentée dans un délai de 10 jours après la date de débiit de votre compte.

Prélèvement unique du mandat :

Adresse du débiteur : ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE D'IRRIGATION DU SYNDICAT D'ALBA, MAS ST ANDRÉ
Titulaire du compte : ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE D'IRRIGATION DU SYNDICAT D'ALBA, MAS ST ANDRÉ 12200 ARLÉS
Code Postal : 0
Ville : 0

Désignation du compte à débiiter :

Nom de la banque :

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire :

BIC - Code international d'identification de votre banque :

Crédancier : LLUM
22 Route du Col de Sene
66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
Identifiant Crédancier : 222A - PROTECTOR/CSPO

Lieu, date et signature :

Arlo, 31/01/23



C'est vert et c'est pas cher !

ENRIGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan 892 701 798
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 12 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Services clients : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

CONDITIONS PARTICULIERES COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

Entre :

ENRIGIA ENERGIE CATALANE société par actions
simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège
social est situé 22 Route du Col de Sous, 66230
PRATS DE MOLLO LA PRESTE, immatriculée au RCS
de Perpignan sous le numéro SIREN 892 701 798.

Ci-après désignée par LLUM ou le Fournisseur
d'une part,

Ci-après désignés ensemble ou séparément par les « Parties » ou la « Partie »

Et :

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE D'IRRIGATION DIT SYNDICAT D'ALBA, MAS ST ANDIEU
dont le siège social est situé ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE D'IRRIGATION DIT SYNDICA
D O
Immatriculée au RCS de
sous le numéro de 823734538

Ci-après désigné par l'Adhérent d'autre part.

ARTICLE 1. OBJET DES CONDITIONS PARTICULIERES

Les présentes Conditions particulières ont vocation à préciser les conditions et modalités spécifiques de la fourniture d'Electricité Locale et Renouvelable et de
l'utilisation du Réseau Public de Distribution pour les sites de l'Adhérent listés à l'Article 3.2.

Le contrat entre les Parties est constitué des Conditions Générales de LLUM, des présentes Conditions Particulières ainsi que des Conditions Générales du GRD.

L'Adhérent reconnaît avoir pris connaissance des Conditions de Ventes de LLUM et les accepte expressément.
En cas de contradiction ou d'opposition, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales.

ARTICLE 2. PERIODE DE FOURNITURE

Le Contrat est conclu pour la période du 1/2/2023 au 31/12/2025.

Il sera reconduit tacitement pour une année en suivant l'évolution des prix du marché.

En cas de résiliation, il vous faudra envoyer un courrier par voie postale ou électronique à votre fournisseur 2 mois avant la date de reconduction de ce dernier.
Les frais de résiliation anticipée sont calculés de la façon suivante :

150 €/MWh x Consommation Annuelle de Référence (MWh) x Durée restante du contrat (en année)

ARTICLE 3. CONDITION DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT

3.1. Prix de l'Electricité Locale et Renouvelable

Part fourniture (hors toutes taxes)		Prix unitaire LLUM	
Abonnement Electricité		72 €/an	
Consommation Electricité (HTA > 36 KVA)		Prix électricité	Prix capacités
	Heures Pleines Hiver	270,00 €/MWh	0,00 €/MWh
	Heures Creuses Hiver	210,00 €/MWh	0,00 €/MWh
	Heures Pleines Eté	190,00 €/MWh	0,00 €/MWh
	Heures Creuses Eté	109,00 €/MWh	0,00 €/MWh
	Pointe	350,00 €/MWh	0,00 €/MWh
	Prix moyen	135,16 €/MWh	

Les prix indiqués sont fermes, définitifs et non révisables, notamment non soumis à l'indexation Arenh (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique).

Les prix mentionnés ci-dessus s'appliquent indépendamment de la Formule Tarifaire d'Acheminement.

Ces prix s'entendent hors impôts, hors toutes taxes et hors toutes contributions à des fonds divers existants ou nouveaux qui pourraient venir s'ajouter en application
d'une disposition légale ou réglementaire.

3.2. Formules tarifaires d'acheminement et puissances souscrites

Les formules tarifaires d'acheminement et les Puissances Souscrites des sites de l'Adhérent sont définies le contrat client ou dans l'Annexe 1 en cas de multi PRM.

3.3. Conditions de facturation

Les factures sont émises tous les mois sur la base des index relevés ou estimés par ENEDIS, ou par nos soins. Celles-ci sont payables sous 5 jours, de préférence par
prélèvement. Dans ce cas, l'Adhérent devra nous transmettre une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

Fait à

Le 31/12/23 en deux exemplaires.

Pour LLUM

Davia GENER

Président

Pour l'adhérent ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE D'IRRIGATION DIT SYNDICAT D'ALBA,

M. ROZIERE Raphael

Siège social : 22 Route du Col de Sous - 66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
SAS au capital de 300 000 euros - RCS de Perpignan 892 701 798
« LLUM » est une marque d'ENRIGIA ENERGIE CATALANE